



Colloque ENA - Rencontre des académies et instituts diplomatiques consacrée à « la gestion des crises internationales » - Intervention du Secrétaire général (22-23 mars 2012)

Messieurs les Présidents,

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale d'administration

Mesdames et Messieurs, chers amis

Je voudrais tout d'abord saluer l'heureuse initiative qu'a prise l'Ecole nationale d'Administration de réunir, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie des pays, le réseau des académies et instituts diplomatiques qui ont le français en partage. Au moment où tous les pays francophones, membres et observateurs de l'OIF, mais aussi au-delà, célèbrent la semaine de la francophonie, c'est un beau témoignage de la vitalité de notre langue commune dans la vie internationale et le travail diplomatique que votre assemblée apporte.

Nous savons tous qu'en partageant une langue, nous partageons davantage qu'un simple outil de communication : nous partageons aussi des références communes, des concepts forgés par la langue française, des valeurs universelles qui ont été définies en français, un cadre culturel qui, dans un monde qui tend à s'homogénéiser, nous permet de comparer, de dialoguer, de mieux nous comprendre, quels que soient nos profils, nos histoires, nos aspirations respectives.

La France n'a pas la nostalgie de l'Ancien Régime, lorsque, dit la chronique, le français était la langue des cours impériales et royales en Europe, ou la nostalgie de l'époque où seule la langue française faisait foi, comme ce fut encore le cas pour le traité de 1905 entre le Japon et la Russie, négocié sous arbitrage américain. Mais pas davantage ne fait-elle preuve de passéisme quand elle reste profondément convaincue que la langue qu'elle a en partage avec d'autres nations conserve tout son potentiel, pas seulement comme langue de culture, mais aussi comme langue de communication internationale, comme langue de coopération et de développement économiques d'échanges entre interlocuteurs de bonne volonté. Plus qu'un combat pour le français, c'est d'abord et avant tout un combat pour la diversité linguistique et culturelle que nous mettons en avant, pour lutter contre l'appauvrissement ou le nivellement de l'intelligence et pour redonner sa juste place au dialogue entre les cultures.

Au demeurant, c'est bien le dialogue entre les cultures et entre les civilisations qui conduira le plus sûrement à prévenir les crises dans le monde dont les formes de gestion vont vous occuper ces deux jours. Les crises ont, malheureusement, pris désormais une place croissante dans l'activité diplomatique. On peut regretter qu'elles occultent souvent, par leur immédiateté et leur gravité, des sujets non moins importants, mais plus diffus, moins aigus, qui ne favorisent pas la même prise de conscience, la même mobilisation, la même urgence dans l'action. Le propre de la politique étrangère est d'ailleurs de chercher à tenir les deux bouts de l'analyse, et une politique étrangère efficace est d'abord celle qui aura su prévenir l'irruption des crises.

Quoi qu'il en soit, les crises touchant à la paix et à la sécurité internationales justifient qu'on leur accorde une attention particulière. Et la France s'y emploie, à titre national ainsi qu'avec ses partenaires du Conseil de sécurité, de l'Union européenne ou encore de l'Alliance atlantique.

Notre approche des crises est triple.

► D'abord la prévention et le traitement précoces. Ce n'est pas la partie la plus visible de notre action. Elle n'en est pas moins indispensable. C'est par exemple ce que la France fait lorsqu'elle agit en faveur de la crédibilité des institutions internationales de sécurité, globales et régionales : qu'il s'agisse de l'adaptation des régimes de contrôle des armements ou du renforcement des architectures régionales de sécurité. Mais c'est aussi ce qu'elle fait lorsqu'à travers son aide au développement, elle agit en amont sur les causes profondes des crises. C'est tout le sens de notre engagement en faveur des Etats fragiles

► Quelle que soit l'importance qui s'attache à la prévention – toujours la moins coûteuse en termes humains et économiques –, l'intervention est parfois nécessaire. Celle-ci n'est pas forcément militaire. Elle ne peut jamais l'être exclusivement. La France maintient une capacité à agir militairement, pour défendre ses intérêts, protéger ses ressortissants, mais aussi contribuer à imposer le respect du droit et pour rétablir la paix et la sécurité internationales. Comme l'actualité récente l'a démontré, elle reste prête à s'y résoudre et à y recourir, si c'est nécessaire et si les conditions, notamment juridiques, en sont réunies, comme en Libye. Mais elle peut aussi mobiliser d'autres moyens - pressions diplomatiques, sanctions, mécanismes d'observation ou d'inspection, saisine de la justice internationale - et plaide en tout état de cause en faveur de solutions politiques, seules à même d'apporter un règlement durable.

► Enfin, la gestion de crises impose de porter une attention accrue à la sortie de la crise. La période récente abonde d'exemples de pays retombés en crise faute d'avoir reçu l'attention nécessaire. Le post-crise ne concerne pas que l'action humanitaire - souvent indispensable. Il impose aussi des réponses adaptées pour reconstruire des institutions locales, pour mettre en place une dynamique politique nationale (réconciliation, justice transitionnelle), pour réformer le système de sécurité (forces armées, police, justice) dont la stabilisation dépend à moyen terme, pour apporter le soutien indispensable en matière d'aide au développement... Une véritable ingénierie internationale s'est progressivement mise en place, dont l'amélioration doit être poursuivie.

Ces trois axes - prévention, intervention, reconstruction - restent des constantes de la gestion de crises. Mais la façon dont nous les mettons en oeuvre, et le contexte diplomatique et stratégique dans lequel nous agissons, change de façon accélérée. Au total, les crises se sont probablement faites plus fréquentes, avec la montée des interdépendances. L'état du droit, le consensus diplomatique, mais aussi les attentes des opinions et la couverture médiatique peuvent rendre leur traitement encore plus impérieux, et parfois plus difficile. Ainsi, la France et l'immense majorité de la communauté internationale accorde aujourd'hui une importance accrue à la protection des civils. En 2011, l'ONU a explicitement donné mandat pour intervenir par la force à deux reprises sur ce fondement et avec cet objectif, en Libye et en Côte d'Ivoire. Cela change beaucoup de choses, y compris dans notre façon d'intervenir, comme le recours aux hélicoptères d'attaques en Libye a pu le montrer. L'expérience nous apprend aussi à prendre la mesure de leur complexité, puisqu'elles réunissent plusieurs aspects (politico-militaires, mais aussi humanitaires, économiques et de développement, judiciaires...), et impliquent des acteurs variés (ONG, sociétés de sécurité privées, organisations régionales, et aussi de groupes terroristes, réseaux de prolifération). La coordination des dimensions civiles et militaires est rapidement devenue un lieu commun de la gestion des crises, mais elle reste un défi considérable.

Ces défis sont au coeur de notre réflexion et de nos efforts de modernisation de notre action extérieure. Car la France reste fortement engagée par la logique qui inspire la Charte des Nations Unies, et dont la mondialisation et l'émergence de nouvelles puissances n'ont fait que renforcer la pertinence : tous sont concernés par les problèmes de sécurité de chacun.

C'est pourquoi hommage doit être rendu à l'action développée depuis plus de dix ans par la Francophonie, en tant qu'Organisation internationale, au sein de l'espace francophone : sa contribution aux processus de transition en Mauritanie, au Niger ou en Guinée a été couronnée de succès. L'OIF et l'ensemble des opérateurs de la Francophonie sont, à la mesure de leurs moyens, fortement présents en Haïti.

Il reste encore à l'ensemble francophone de persévérer, au sein des Nations Unies, dans ses efforts pour accroître les composantes francophones dans les Opérations de Maintien de la Paix. On sait que la majorité des théâtres sur lesquels sont déployés les OMP concernent des pays francophones, quand la ressource ne l'est pas. Je sais combien Alain Le Roy, dans ses fonctions précédentes, a travaillé sur la question, qui n'est pas seulement quantitative mais suppose que les Nations Unies s'ouvrent dans ce domaine à une expertise et un savoir-faire différents de ceux qu'elles ont jusqu'à présent déployés. C'est dans ce but que le Quai d'Orsay, avec l'OIF et d'autres partenaires, soutiendra l'organisation d'un cycle de quatre séminaires à haut niveau qui débouchera, aux Nations Unies en novembre 2013, sur des propositions concrètes.

Je souhaite à vos échanges d'être les plus fructueux possibles. J'encourage vivement l'Ecole nationale d'administration et l'OIF à réfléchir avec chacune des institutions présentes à la forme que pourrait prendre une mise en réseau de la réflexion en français sur les grands enjeux internationaux. Dès lors qu'un socle solide de partenaires voudra bien s'associer, je suis persuadé que le Quai d'Orsay, et je m'y engage pour ce qui me concerne, saura vous accompagner.

Je vous remercie de votre attention.